

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE**

SAMEDI 15 AVRIL 2023

Date de la convocation :

07/04/2023

Date d'affichage :

18/04/2023

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 09

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : **08**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'avril à 10 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

Présents : Philippe HANOT, Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Chantal CARETTE, Raphaëlle HANOT, Ludovic JOURDAIN, Jeffrey LOUCHÉ, Ignacio SERE

Absent excusé : Jacques DERAIME

Secrétaire de séance : Raphaëlle HANOT

Objet de la Délibération : Vote du budget primitif 2023

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	299 021,06 €	299 021 ,06 €
Section d'investissement	182 918,50 €	190 854,50 €
Crédit de report	7 936,00 €	
TOTAL	489 875,56 €	489 875,56 €

- voté par nature pour la section de fonctionnement ;

- voté par nature pour la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits

**Le Maire,
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,
Raphaëlle HANOT**